

CRITERES DE SELECTION pour le Grand Prix d'Obéissance 2017 de la Centrale Canine

Seules les classes 1 et 2, homologuées (LOF), pourront participer au Grand Prix d'Obéissance de la Centrale Canine.

Le GTO propose pour le prochain Grand Prix S.C.C., une sélection en 2 phases :

- d'une part, une sélection régionale prioritaire, lors des championnats régionaux.
- d'autre part, une sélection individuelle, jusqu'à concurrence des quotas (20 en classe 1, 20 en classe 2)
- pour exemple, en classe 1 : 12 candidats issus des championnats régionaux et remplissant les conditions, reste 8 places pour les candidatures individuelles.

Modalités de la sélection régionale au Grand Prix d'Obéissance de la Centrale Canine

Pour chaque classe :

- l'A.C.T. proposera, au GT Obéissance, l'équipe arrivée en tête du championnat régional (chiens LOF), à condition :
 1. d'avoir fait 5 concours, sous 3 juges différents, (Moyenne des 5 concours « Excellent »), **à la date de l'engagement final, soit le 28 Février 2017.**
 2. d'avoir obtenu un qualificatif « Excellent », au championnat régional.
- dans la mesure où l'équipe arrivée en tête, ne pourrait participer au Grand Prix S.C.C., l'équipe suivante sera sélectionnée, sous les mêmes conditions que ci-dessus.
- la période prise en compte pour la sélection régionale est : **du 1^{er} Mars 2016 au 28 Février 2017.**
- la date limite pour la transmission des dossiers (formulaire du GTO) est fixée : **au plus tard le 15 Mars 2017 (le cachet de la poste faisant foi).**
- le candidat doit remplir le formulaire du GTO, le faire valider par son président de club.
- le candidat devra ensuite transmettre le dossier d'inscription au président de CUT, pour validation. Le dossier devra contenir les documents stipulés sur le formulaire du GTO, et une enveloppe suffisamment affranchie avec l'adresse de Patrice **Roselier**.

Modalités de la sélection individuelle au Grand Prix d'Obéissance de la Centrale Canine

Pour chaque classe :

- les candidats remplissent le formulaire du GTO, avec les résultats de 5 concours, sous 3 juges différents, avec une moyenne des 5 concours « Excellent ».
- participation obligatoire à un championnat Régional. (Possibilité de participer à un championnat régional, hors de sa régionale, en cas d'impossibilité dûment justifiée)
- le formulaire doit être ensuite validé par le président du club.
- la période prise en compte pour la sélection individuelle est : **du 1^{er} Mars 2016 au 28 Février 2017.**
- la date limite pour la transmission des dossiers (formulaire du GTO) est fixée : **au plus tard le 15 Mars 2017 (le cachet de la poste faisant foi).**
- les sélectionnés, seront pris suivant les meilleures moyennes des 5 concours, jusqu'à concurrence des quotas pour chaque classe.

Les dossiers de candidature au Grand Prix SCC seront transmis à :

M. Patrice **Roselier**
257, chemin Saint Jean
Résidence Sainte Victoire

04130 – Volx

Responsable du Groupe	Secrétaire – Formations - Coordinateurs	Responsable juges – Equipe de France	Responsable commissaires
Jean-Claude BERGEVIN Le Gros Chêne 45600 – SAINT FLORENT Tel : 02 38 36 94 23 – 06 78 69 67 34 j-c.bergevin@orange.fr	Ingrid BEGUE 12, rue Louis Girard 44360 – LE TEMPLE DE BRETAGNE Tel : 06 17 48 00 35 ingridbegue@hotmail.com	Christelle NOMINE Bourdille 32490 – CASTILLON SAVES Tel : 06 87 02 70 77 christelle.nomine@hotmail.fr	Patrice ROSELIER Résidence Ste Victoire 04130 - VOLX Tel : 04 92 79 35 99 – 06 88 20 73 51 p.roselier-obe@orange.fr